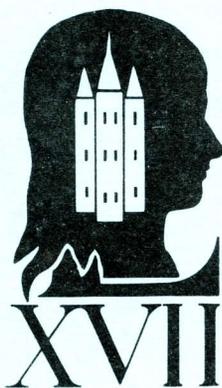


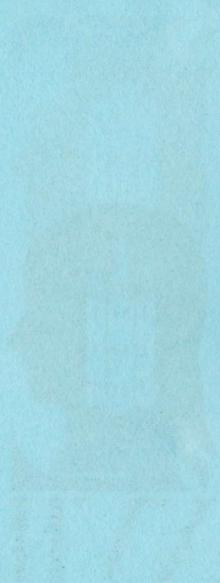
CARNETS LOUIS XVII



SEPTEMBRE 1994

N°7
Spécial

CARNETS
LOUIS XVII



N.D.L.R. : Seuls, les auteurs ont la responsabilité de leurs écrits et le Cercle d'Etudes historiques sur la question Louis XVII décline toute participation en tout ou partie dans la nature ou le fond des articles édités ici.

Numéro 7 spécial

Septembre 1994

Sommaire :

	Pages
• Avertissement au lecteur	3
• Louis XVII a Saint-Pierre d'Albigny par Laurent Bouvet, membre du Cercle	4
• Bibliographie	18

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

En décembre dernier, les abonnés ont connu le n°5 Spécial des **CAHIERS LOUIS XVII** qui relatait la conférence de Michel Jaboulay.

Aujourd'hui le Cercle vous présente un **CARNET SPECIAL** présentant une étude de Monsieur Laurent Bouvet sur **Louis XVII à Saint-Pierre d'Albigny**. Cette possibilité d'évasion serait à l'actif du Conventionnel **Marie-Jean Hérault de Séchelles**.

C'est la première fois que ce personnage apparaît dans le **Mystère Louis XVII**, rejoignant ainsi les **Robespierre, Goupilleau de Fontenay, Cambacères, ... Gomin, Laurent** ;

Le lecteur aura sûrement des questions à poser.

Monsieur Bouvet, membre du Cercle, se fera un plaisir d'y répondre.

J. HAMANN

Président

LOUIS XVII A SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

par Laurent Bouvet, membre du Cercle

Marie-Jean Hérault de Séchelles, sensible à la beauté des montagnes savoyardes, aimait à parcourir ces paysages exaltants, en solitaire ou en compagnie de la bien-aimée Adèle de Bellegarde.

Voici, ce qu'au début de 1793, il écrivait à l'abbé Grégoire :

"Mourez ! Vous n'avez pas vu Saint-Pierre d'Albigny. Mon Dieu ! L'endroit enchanteur ! Et à Chambéry, personne ne nous en a parlé.

La nature des Alpes dans tous les caprices, dans toutes les coquetteries, dans les soins les plus recherchés de la toilette sauvage. Cascades, maisonnettes, vue bornée, masses immenses, sapins, ardoises, prés fleuris, ondes pures, peupliers, tout, enfin !

Vous avez beau habiter le printemps, faire l'amour sous les oliviers, mourez et remourez de n'avoir pas vu Elysée-Tempé-Armide-Eden-Albigny !..."

*

*

*

Est-il un Révolutionnaire plus méconnu que Hérault de Séchelles ?
En est-il un qui mérite davantage de passer à la Postérité !

C'est le 20 octobre 1759, que naît Marie-Jean Hérault de Séchelles.
Dès son plus jeune âge, ce dernier est, par sa famille, élevé dans les "meilleures"
traditions de l'Ancien Régime : l'amour de la monarchie absolue, et le respect
étroit de la religion.

De ces "bons" principes, il ne retiendra que peu de choses...

Au métier des armes, tout destinait ce jeune aristocrate, fils de colonel et neveu
d'un maréchal de France.

Mais, l'intellectuel qu'était déjà Marie-Jean ne se sentait guère - grand désespoir
de sa famille - une âme de spadassin !

Aussi, se résigne-t-on à le voir entrer dans la robe. Et c'est à Paris qu'il fait son
droit.

Il est peu dire que la lecture du "Contrat Social" l'intéressa davantage que l'étude
des vieilles coutumes de la monarchie.

Il n'empêche qu'en 1777, à l'âge de dix-huit ans, il est déjà, et avec dispense
d'âge, Avocat du Roi au Châtelet...

Dans la fulgurante ascension qui sera la sienne - et commencée bien avant que
la Révolution ne commence - ses parentés à la Cour seront déterminantes.

En effet, deux de ses cousines germaines (Louise de Polastron et Yolande de
Polignac) sont des intimes de la Famille Royale.

La Comtesse de Polastron n'est autre que la maîtresse attirée du comte d'Artois,
frère du roi.

Quant à la duchesse de Polignac, elle est la meilleure amie de la reine, et, pendant
sept ans - de 1782 à 1789 - occupera la très importante charge de gouvernante
des Enfants de France.

Les liens qui unirent Hérault de Séchelles à ses cousins les Polignac, furent
- même après que ceux là aient émigré - toujours très étroits.

Ainsi, lorsqu'en 1780, les Polignac font baptiser leur fils Jules (qui deviendra
Premier ministre de Charles X), c'est Hérault de Séchelles qu'ils choisissent
pour parrain.

En 1784, à Versailles, un jour que Marie-Jean se trouve dans le salon de sa
cousine Yolande, cette dernière le présente à la reine.

Comme tant d'autres femmes, Marie-Antoinette est troublée par la beauté et la
prestance de Monsieur l'Avocat du Roi au Châtelet qui, de plus, parle si bien...
Elle promet à la duchesse de Polignac d'intervenir personnellement auprès de

Louis XVI, afin que la première place vacante d'Avocat Général au Parlement de Paris soit offerte à Hérault de Séchelles.

Mais la charge vaut 300 000 livres ; et Hérault n'en dispose point. De plus, elle ne peut-être dévolue qu'à un homme âgé d'au moins trente ans ; or Marie-Jean n'en a que vingt-cinq...

Qu'importe ! La reine, désireuse de s'assurer des appuis au Parlement, intervient personnellement pour obtenir la double dispense nécessaire.

Et, c'est de haute lutte, qu'en 1785, elle fait nommer celui qui apparaît désormais, aux yeux de beaucoup, comme la "créature des Polignac".

Dès lors, Hérault de Séchelles se rend fréquemment à Versailles, où il est évidemment présenté, par sa cousine qui en a charge d'éducation, au duc de Normandie, futur Louis XVII.

Pour le jeune prince, qu'elle appelle son "Chou d'amour", la duchesse de Polignac nourrira toujours la plus tendre des affections.

A vingt-cinq ans, Hérault de Séchelles est l'un des premiers magistrats du royaume.

Mais, penser que Marie-Jean ne doit son ascension qu'à ses seuls appuis, serait une erreur grossière.

Car Hérault de Séchelles n'est pas de la race des médiocres...

Homme de grande culture, riche de dons hors du commun, il possède ainsi un très rare sens de l'éloquence.

Ses succès féminins ne se comptent plus.

Riche, beau, son charme et son intelligence lui ouvrent les portes des salons parisiens, où il fréquente les sommités de son temps.

Dans les dernières années de l'Ancien Régime, il est l'un des princes de la vie parisienne.

Pourtant, son indépendance d'esprit l'amène déjà, inconsciemment sans doute, à contester un Régime dont il est à la fois l'héritier et le bénéficiaire.

A côté des auteurs grecs et latins qu'il aime par dessus tout, se trouve, dans sa bibliothèque, les ouvrages des "Philosophes Maudits".

Depuis 1778, en entrant dans la loge des "Neuf-Soeurs" qui compte pour membre Voltaire, Hérault de Séchelles est franc-maçon.

Un jour, alors qu'il n'a pas encore vingt ans, il aura le bonheur de rencontrer Jean-Jacques Rousseau.

De lui, il dira : "On sentait bien que son regard n'était pas celui d'un homme ordinaire..."

Est-il pour le Révolutionnaire qu'il allait devenir, une plus belle profession de foi ?

A la charnière de deux cultures, de deux époques, mais surtout de deux mondes ; aristocrate décadent, mais aristocrate encore ; fasciné par un monde qu'il fascinait lui-même ; fossoyeur d'un Régime dont il aurait logiquement dû être l'éternel avocat, il se refusera toujours par intérêt, mais aussi par conviction, à choisir son camp.

Peut-être parce qu'il en avait deux : celui dont-il était issu ; et celui de ceux qui, précisément, aspiraient à la destruction de celui dont il était issu...

Profondément pénétré des idéaux du "Siècle des Lumières", Hérault de Séchelles se rend souvent au cercle de Valois, fondé par le très libéral duc d'Orléans, futur Philippe-Egalité.

Et c'est là qu'il fera la connaissance du banquier Petitval. Un homme dont l'argent lui sera, plus tard, bien utile...

Commence la Révolution.

Le 14 juillet 1789, il participe à la prise de la Bastille, et n'a pas encore trente ans.

Les Polignac, craignant pour leur vie, partent dès le 17 juillet pour l'émigration, et s'installent en Italie.

Ce qui, jamais, ne les empêchera de continuer à entretenir des relations, directes ou indirectes, avec leur cousin Hérault de Séchelles...

Au mois d'octobre 1789, ce dernier est, lui également, contraint d'émigrer. Mais pour des raisons totalement différentes...

En effet, au sein de sa famille - demeurée fidèle et au roi et au régime ancien - il est le seul à se réjouir de la tournure prise par les évènements.

On cherche à le "ramener à la raison".

N'y parvenant, on le menace de lui couper les vivres si, lui aussi, n'émigre pas.

On espère ainsi, qu'en l'éloignant du "théâtre des opérations", il s'assagira.

C'est donc sous la contrainte de sa famille, qu'il quitte la France pour la Suisse.

Après y avoir séjourné près d'un an, il décide de partir à la découverte de la belle Italie dont on lui a tant parlé.

Ainsi, en octobre 1790, il se rend à Turin où il est chaleureusement accueilli par son cousin, le duc de Polignac, qui lui sauvera la vie.

En effet, suivi et précédé par sa réputation de "preneur de la Bastille", Hérault de Séchelles est suspecté par certains de n'être venu que pour espionner les émigrés et même, peut-être, attenter à la vie du comte d'Artois qui, depuis l'été 1789, a lui aussi trouvé refuge en Italie.

Le duc de Polignac, après avoir cherché à convaincre Marie-Jean de la nécessité qu'il y a de restaurer l'autorité du roi, conseille à son cousin - qu'il considère comme un homme de coeur fourvoyé dans un libéralisme excessif - de quitter Turin au plus tôt, s'il ne veut pas être arrêté.

Hérault de Séchelles lui en sera reconnaissant...

Revenu en France en novembre 1790, il est élu juge au tribunal du département de Paris.

Quelques mois plus tard, en avril 1791, il entre au club des Jacobins. C'est alors que commence, pour lui, une carrière politique qui le conduira vers les sommets.

Elu, en septembre 1791, député de Paris à la Législative, Hérault siège d'abord à droite, puis à gauche, revient aux Jacobins et se range dans le "Parti de la Guerre" !

Le 17 juin 1792, il devient Président du club des Jacobins.

Le 20 août, il est élu Président de l'Assemblée Législative.

Le 1^{er} novembre, et après dissolution de la Législative, il devient Président de la Convention.

Il est alors le premier personnage de France...

En décembre 1792, l'assemblée l'envoie en mission, en compagnie de l'abbé Simond, de l'abbé Grégoire et de Jagot, afin d'organiser le futur département du Mont-Blanc.

Si Grégoire et Jagot ne séjournèrent que peu de temps en Savoie, Simond et Hérault de Séchelles y restèrent jusqu'en mai 1793. Et Hérault ne demeura étranger à rien de ce qui se fit en Savoie pendant qu'il y séjourna. Ce qui lui permit, entre autre, de s'y faire de nombreuses relations qui, plus tard, lui seront fort utiles...

Dès leur arrivée à Chambéry, Hérault et son ami Simond prirent pour maîtresse deux soeurs : Adèle et Aurore de Bellegarde.

Les deux couples ne se quitteront plus.

Adèle et Aurore rejoindront Paris en compagnie de leur amant, la mission de ces derniers achevée.

Entre temps, avait eu lieu le procès du roi.

Absent des débats et du vote, Hérault de Séchelles avait néanmoins tenu, par un message adressé à la Convention, à exprimer son opinion. Dans ce dernier, il déclarait vouloir "la condamnation de Louis Capet, sans appel au peuple".

Une fois de plus, Marie-Jean avait cherché à ménager, et le présent et l'avenir...

Car condamnation, certes ; mais condamnation à quoi ?

Au club des Jacobins, l'ambiguïté de sa position ne passa pas inaperçue ; et il y fut violemment critiqué.

Néanmoins, cela ne l'empêche pas, quelques mois plus tard, le 10 août 1793, de présider la grandiose "Fête de l'Indivisibilité de la République", dont il est la vedette incontestée.

Sa popularité est alors immense...

Depuis le 10 juillet 1793, Héroult de Séchelles est membre du Comité de Salut Public. Et, au sein de ce dernier, il est responsable de la diplomatie. Il s'entoure alors d'une foule d'agents de tout acabit, dont bon nombre sont des agents royalistes notoires...

Héroult de Séchelles luttera toute sa vie contre sa tendance à l'ennui. Il aime que sa curiosité soit éoustillée, pour pouvoir tout simplement vivre. "Il ne s'agit pas d'être modeste, mais d'être le premier !" a-t-il écrit un jour. Héroult n'aime pas jouer les seconds rôles. La Révolution lui offre puissance, pouvoir, popularité, tout ce dont il est si friand. Elle lui ouvre aussi ce champ merveilleux de la diplomatie secrète...

Prisonnier au Temple depuis l'automne 1792, Louis XVII, "Otage de la Nation" est un gage important entre les mains des révolutionnaires ; et un élément de poids dans les négociations en cours avec les royaumes étrangers. En effet, la plupart des puissances coalisées pose comme préalable à toutes négociations de paix, la restitution de la Famille Royale de France.

Par ailleurs, à la fin de 1793, la situation économique, politique, et militaire de la République est des plus précaire. Dans ces conditions, on comprend que certains révolutionnaires se soient interrogés sur l'avenir et qu'ils aient songé à le préparer, afin d'assurer leur sécurité personnelle ; et de jouer un rôle important si les ennemis de la République venaient à l'emporter.

Héroult de Séchelles est de ceux-là...

Dans le courant de l'année 1793, il se lie avec Hébert et les cordeliers ; et prône avec eux le culte de la déesse Raison.

Ainsi, Héroult dénonce-t-il "les religions mensongères qui ont trop longtemps fait le malheur du genre humain"...

Robespierre en est offusqué !

Par ailleurs, l'Incorruptible supporte de moins en moins bien ce bel homme

brillant mais léger, qui a du succès auprès des femmes, et qui vit comme un libertin de la fin de l'Ancien Régime.

Hébert, quant à lui, est de ces révolutionnaires qui, sous le masque du républicanisme le plus éprouvé, mène en réalité, tout comme Hérault de Séchelles, un double jeu.

En effet, tout comme Hérault, le "Père Duchesne" est en relation étroite avec le baron de Batz, chef d'un réseau d'espions royalistes puissant et organisé.

De plus, Hébert n'entretient-il pas des relations suivies avec la très royaliste comtesse de Rochechouard, amie des Polignac...

Et les Polignac ?

Comme tous les monarchistes, ils sont désespérés par le sort tragique qui accable la Famille Royale.

Mais, eux, sans doute plus encore que d'autres...

Comment, en effet, la duchesse de Polignac ne serait-elle pas désespérée de savoir sa meilleure amie emprisonnée, et risquer la guillotine ?

Comment, par ailleurs, ne serait-elle pas bouleversée à la seule idée que son "Chou d'amour" puisse être derrière les barreaux ?

Aussi, les Polignac ne peuvent se résoudre à l'inaction.

Mais de Vienne, en Autriche où ils se trouvent désormais, que peuvent-ils faire ?

La reine et le jeune roi étant prisonniers des révolutionnaires, les Polignac sont convaincus que rien n'est possible sans la complicité de l'un d'entre eux.

Seulement, à qui s'adresser ? A un révolutionnaire...

Un révolutionnaire !

Mais, n'en ont-ils pas un pour cousin germain !

En effet, parmi les hommes qui dirigent désormais la France, il n'en est qu'un et un seul, à qui les Polignac puissent faire appel : leur tout puissant cousin, Marie-Jean Hérault de Séchelles, président de la Convention et membre du Comité de Salut Public...

Certes, à leurs yeux, et depuis un certain temps déjà, Marie-Jean n'est plus quelqu'un de très "recommandable".

Mais, sait-on jamais, peut-être est-il "récupérable"...

En effet, Hérault de Séchelles n'est pas un régicide !

Aussi, et discrètement, Hérault est-il contacté par les Polignac.

Tout d'abord, on lui rappelle combien Marie-Antoinette fut bonne pour lui ; combien elle l'a aidé dans sa carrière. On lui rappelle également combien le duc de Normandie - qu'il a personnellement connu à Versailles - peut-être un enfant attachant et aimable.

Ensuite, et de façon plus judicieuse, on fait remarquer à Hérault de Séchelles que l'avenir de la République est devenu bien incertain ; que sur le plan politique et militaire, la situation de la France est désormais critique.

A l'intérieur, règne le chaos.

Et, à l'extérieur, la France en guerre n'a-t-elle pas pour ennemis la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, l'Espagne et l'Autriche coalisées.

Aussi, on lui fait valoir qu'un retour des Bourbons - et dans un avenir proche - n'est pas chose impossible.

Et qu'en pareil cas, son récent passé politique ne plaiderait guère en sa faveur... C'est alors qu'on lui "explique" que, s'il acceptait de faire un "geste" en faveur des membres emprisonnés de la Famille Royale, bien des choses pourraient "s'arranger"...

En effet, et dans ces conditions, beaucoup de ses "péchés" pourraient lui être remis...

Peut-être même tous !

En effet, en cas de rétablissement de la monarchie, il apparaîtrait alors comme un "héros national"...

Et serait récompensé comme tel !

Peut-être, même, sa carrière politique pourrait-elle prendre un nouveau départ...

A ces "arguments", Hérault de Séchelles n'est pas insensible !

D'autant que, en son for intérieur, il condamne la Terreur qui, depuis le 5 septembre 1793, est à l'ordre du jour.

Désormais, la tournure prise par la Révolution le déçoit et l'inquiète.

Lui, le rédacteur de la Constitution et de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793, constate avec regret, qu'à "la tyrannie des rois", s'en est substituée une autre, plus redoutable encore : la tyrannie de la populace et de ses meneurs.

Par ailleurs, il commence à s'inquiéter pour sa vie. Ne risque-t-il pas, comme tant d'autres, de finir sur l'échafaud ?

Aussi, se décide-t-il à "agir"...

Hérault de Séchelles, Hébert, Chaumette, et le geôlier Simon sont les principaux organisateurs du Complot qui permit de faire évader Louis XVII de la prison du Temple.

Hébert et le geôlier se sont connus au club des Cordeliers, et sont amis depuis plusieurs années.

Simon voue une grande admiration à Hébert, auquel il doit les importantes rémunératrices et honorifiques fonctions de geôlier de la Famille Royale.

Hérault de Séchelles, Hébert et Chaumette se concertent.

Tous trois pensent qu'il serait judicieux de placer le Dauphin, à la fois loin de la capitale, et proche des frontières.

Par ailleurs, pour un enfant de santé fragile, quoi de mieux que "l'air pur des montagnes"...

La Savoie - province montagneuse et proche des frontières suisses et italiennes - est région que Hérault de Séchelles connaît bien.

Il y a conservé de nombreuses relations par l'intermédiaire d'Adèle de Bellegarde, sa maîtresse, originaire de Chambéry ; de l'abbé Simond, son "beau-frère" et ami, originaire de Rumilly ; de Pons de Catus, ancien commissaire à l'Armée des Alpes, et qu'il héberge d'ailleurs chez lui bien que Catus soit inscrit sur la liste des émigrés.

Par ailleurs, l'évêque du Mont-Blanc, Monseigneur Panisset, personnage controversé, est l'ancien curé de Saint-Pierre d'Albigny, du temps où Hérault se trouvait en Savoie.

Dans le plus grand secret, le geôlier Simon fait sortir Louis XVII de sa cellule de la prison du Temple, et met à sa place un autre enfant.

Il remet le jeune roi à Hébert, lequel le confie à Hérault de Séchelles.

Ce dernier fait transférer clandestinement, en Savoie, l'enfant royal, qu'il place dans une famille sûre, à Saint-Pierre d'Albigny, village dont il a conservé un souvenir impérissable.

Mais la situation évolue rapidement...

Des "fuites" relatives à la politique extérieure de la France ayant lieu au plus haut niveau, Hérault de Séchelles est soupçonné par Saint-Just de communiquer à l'Autriche les comptes rendus des délibérations secrètes du Comité de Salut Public.

Par ailleurs, Fabre d'Eglantine ne l'accuse-t-il pas de "tenir un bureau de quatre-vingt espions"....

Aussi, au printemps 1794, Hérault de Séchelles, Hébert, Chaumette et d'autres avec eux sont arrêtés et accusés sans preuve - mais pas sans présomption - d'avoir tenté de faire évader le Dauphin, pour restaurer la Monarchie.

Il est évidemment impossible, pour eux, d'avouer l'inavouable vérité !

Ils nient en bloc toutes les accusations dont ils sont l'objet.

Ils monteront néanmoins à l'échafaud.

Le 5 avril 1794, dans la charrette fatale, Hérault de Séchelles va au supplice la tête haute et souriant aux anges...

Car il n'emportait pas son secret dans la mort !

Pour la raison que le mort ne l'avait pas surpris.

Sa position au sein du Comité de Salut Public s'étant dégradée dans les mois qui avaient précédé son arrestation, Marie-Jean savait, qu'en cette période de Terreur, grands étaient pour lui les risques de finir sur l'échafaud. D'ailleurs, à sa maîtresse n'avait-il pas dit : "De sinistres présages me menacent..."

Comprenant, dès lors, que le Dauphin dont il s'était secrètement "emparé" ne pouvait plus servir ses ambitions personnelles, Hérault de Séchelles s'était résolu à faire savoir à ses cousins les Polignac, qu'il était parvenu à faire évader le jeune roi de sa cellule de la prison du Temple, et qu'il avait en Savoie caché ce dernier.

Dès qu'ils apprennent l'extraordinaire nouvelle, les Polignac s'empressent de l'annoncer à qui de droit : les oncles du jeune roi.

Le comte de Provence et le comte d'Artois félicitent évidemment les Polignac d'avoir contribué à la réalisation d'un tel exploit.

Néanmoins, Provence et Artois - en leur for intérieur - ne se félicitent guère de savoir sauvé leur neveu. Car, ainsi, se trouvent pour eux ruinés leur espoirs de monter un jour sur le trône.

Louis XVI et Marie-Antoinette étant mort, c'est le comte de Provence qui assure la Régence.

Mais les Polignac n'ont jamais entretenu de bonnes relations avec Provence, qui considère ces derniers comme "l'une des causes déterminantes de la Révolution".

Aussi, le régent s'oppose-t-il à la requête des Polignac qui souhaitent faire revenir auprès d'eux le jeune roi, toujours caché en Savoie.

Par ailleurs, le comte de Provence n'a qu'un désir, pour ne pas dire qu'une ambition : se "débarrasser" de son neveu.

Et, pour ce faire, il importe tout d'abord à Monsieur, de gagner du temps.

En effet, le régent pense que Louis XVII n'est pas "dangereux", tant qu'il est toujours considéré - et par tous - comme prisonnier au Temple.

C'est pourquoi il est essentiel, pour Provence, que soit conservé le secret le plus absolu sur l'évasion du Dauphin.

Mais les Polignac, qui souhaitent révéler au monde la nouvelle de l'évasion, ne manquent pas d'être surpris par l'attitude du régent.

Aussi, Monsieur - selon certains "le plus intelligent et le plus méchant des Bourbons" - explique aux Polignac que, le moment venu, il sera beaucoup plus facile à Louis XVII de remonter sur le trône et de rétablir la monarchie, si les

français apprennent que le jeune roi n'a jamais quitté le sol de France. Par ailleurs, pour un prince, quoi de pire que l'exil qui, en le tenant éloigné de son pays, le coupe de ses sujets. Ainsi, Provence fait-il valoir aux Polignac que, en attendant le Grand Jour, laisser caché le duc de Normandie dans ce petit village savoyard, ne serait pas forcément une mauvaise idée...

Ce que recherche le régent, c'est, dans un premier temps, à écarter le jeune roi de la scène politique, pour pouvoir, dans un temps second, l'en complètement éliminer.

Et, pour ce faire, le futur Louis XVIII compte sur deux facteurs.

Le premier, que le souvenir ineffaçé des événements sanglants qui marquèrent l'enfance du Dauphin, dissuade ce dernier de vouloir monter un jour sur le trône. Le second, qu'étant élevé, non pas comme devrait l'être un Prince, mais comme le serait un enfant ordinaire, le jeune roi perde la conscience de son rang ; et qu'il soit, ensuite, reconnu comme inapte à régner.

Et le jeune roi ?

Agé de 9 ans, enfin libre, il est heureux !

Aussi, le comte de Provence prend-il la décision, d'une part, de laisser son neveu à Saint-Pierre d'Albigny, et, d'autre part, de conserver un secret absolu sur l'évasion de ce dernier de la prison du Temple.

Après le 8 juin 1795 - date officielle de la mort du Dauphin à Paris - Monsieur expliquera aux Polignac que, l'heure du rétablissement de la monarchie en France n'ayant pas encore sonnée, il est parfaitement inutile de faire savoir à quiconque que Louis XVII est toujours en vie.

Passeront les années...

Le jeune roi vivra et grandira avec et comme les autres enfants du village ; se mariera à Claudine Saint-Germain, de qui il aura plusieurs enfants.

Désormais, il ne cherchera plus qu'à se faire oublier du monde, et à ne pas être le Bénéficiaire d'un Régime dont il fut le Martyre, pour en avoir été l'Héritier...

Lui qui, à Versailles, aimait jardiner, à Saint-Pierre d'Albigny, deviendra agriculteur.

Et, pour savoir souvent entendu Simon, son géôlier, lui citer Rousseau qui disait "honorer beaucoup plus un cordonnier qu'un empereur", le jeune roi se fera également cordonnier.

Quant à Jules de Polignac, le fils de la duchesse de Polignac - décédée depuis plusieurs années - il sera, alors qu'il était clandestinement revenu en France, impliqué dans la conspiration de Cadoudal, qui visait à enlever l'Empereur et à rétablir les Bourbons.

Arrêté en 1804, jugé et condamné à deux ans de prison, il en fera... dix !

Pour le comte de Provence, il est évidemment que la survie de Louis XVII est un Secret d'Etat que personne ne doit rompre ou révéler. C'est pourquoi, ceux dont on n'est pas certain qu'ils gardent toujours le "silence" - tel Petitval, Ojardias ou d'Antraigues - sont impitoyablement éliminés...

Le banquier Petitval - que Hérault de Séchelles avait connu dès avant la Révolution au cercle de Valois - avait probablement avancé des "sommés" au Président de la Convention, lequel - et en contrepartie - avait dû donner au banquier des "Informations" relatives à l'évasion du jeune roi de la prison du Temple. "Informations" dont on n'était pas certain qu'il les gardasse toujours pour lui... Aussi, le 20 avril 1796, dans son château de Vitry, Petitval est-il, avec sa famille et ses domestiques, sauvagement assassiné dans des circonstances qui ne seront jamais élucidées.

Genès Ojardias - agent du prince de Condé, mais probablement aussi agent double - était un ami de Simon, le geôlier du Dauphin. Quand, le 19 janvier 1794, Simon quitte la prison du Temple, son ami l'aide à déménager. A cette occasion, le geôlier révèle à Ojardias que le jeune roi ne se trouve plus dans sa cellule, pour la raison qu'on l'en a fait évader. En 1801, Genès Ojardias sera "mystérieusement" liquidé par des monarchistes...

Le comte d'Antraigues, de l'étranger, dirigeait un réseau d'espions royalistes sur la France ; réseau dont les principaux agents (Sourdat, des Pomelles, Lemaître, l'abbé Brotier, le chanoine Maydiéu) entretenaient des relations étroites et suivies avec Hérault de Séchelles. Aussi, d'Antraigues était-il au courant de l'évasion du Dauphin. Le 22 juillet 1812, le comte d'Antraigues et sa femme sont assassinés, dans des conditions qui, elles aussi, resteront mystérieuses...

En janvier 1814, Jules de Polignac profite de l'effondrement de l'Empire pour fausser compagnie à ses geôliers, et part rejoindre le comte d'Artois ; lequel lui confère un brevet de colonel.

Conscient que "l'Intérêt supérieur de la monarchie" commande que la survie et l'existence de Louis XVII soient tenues à jamais secrètes, Jules de Polignac, toute sa vie, se fera un devoir de conserver un silence absolu sur cette "Affaire". Les Princes lui en seront vivement "reconnaissants"...

En août 1814, Louis XVIII monté sur le trône, lui remet la Croix de Chevalier de Saint-Louis.

En novembre, Jules est nommé maréchal de camp.

Envoyé en mission à Rome, il est reçu en audience privée par le souverain pontife, à qui il annonce que le fils de Louis XVI, non seulement n'est pas mort à la prison du Temple, mais également vit encore !

Un peu plus tard, le pape lui décernera la Croix de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Mais, le filleul de Hérault de Séchelles ne pouvait se désintéresser définitivement du sort de celui qui, normalement, devrait régner sur la France...

Aussi, en juin 1815, à la fin des Cent-Jours, alors qu'il se trouve en Savoie, Jules de Polignac se rend à Saint-Pierre d'Albigny, où il séjourne près d'une semaine. Il rencontre plusieurs fois et longuement Louis XVII devenu adulte, qu'il avait personnellement connu à Versailles avant la Révolution.

Le "roi" lui exprime, d'une part, son désintéret pour la chose politique, et, d'autre part, son désir de ne pas se "dévoiler".

Après Waterloo et le retour de Louis XVIII, la carrière de Jules de Polignac s'accélère...

En août 1815, il est fait pair de France. Il a, alors, trente-cinq ans !

En novembre, il est nommé inspecteur de la garde nationale ; charge qui équivaut à un ministère.

En 1822, le pape lui accorde le titre de prince, qu'une ordonnance royale lui permet de porter en France.

En 1825, le roi lui remet le Cordon de Saint-Espirit.

De 1823 à 1829, il est ambassadeur de France à Londres.

Enfin, en 1829, il devient Premier ministre du roi Charles X, son protecteur et ami de toujours.

Mais, pour Louis XVIII comme pour Charles X, il n'était ni pensable, ni possible de laisser sans "surveillance" celui dont ils occupaient la place...

Aussi, de façon à avoir régulièrement des nouvelles de leur neveu, les deux monarques font-ils nommer, dans leur entourage, un représentant d'une riche et influente famille de Saint-Pierre d'Albigny : les Curial.

C'est ainsi que, dès 1814, le général et comte Philibert Curial (natif de Saint-Pierre d'Albigny) est, par Louis XVIII, nommé pair de France.

Le souverain le fait également chevalier de l'ordre de Saint-Louis, puis Grand Croix de la Légion d'Honneur. En 1820, Curial devient gentilhomme de la Chambre du Roi.

En 1824, après la mort de Louis XVIII, Charles X - dont-il est un proche - le nomme Premier Chambellan et Maître de sa garde-robe.

Ainsi, Louis XVIII et Charles X disposaient-ils d'un "informateur" (dont toute

la famille était restée à Saint-Pierre d'Albigny), qui pouvait les renseigner sur leur neveu de façon discrète et régulière.

Dès l'origine, le comte de Provence, et le comte d'Artois savaient la vérité sur ce qui, plus tard, allait devenir l'Enigme du Temple.

Dès lors, s'explique l'attitude de la Famille Royale sous la Restauration.

Officiellement, Louis XVII est, dans sa prison, mort le 8 juin 1795. Or, par leur comportement, on sait trop combien Louis XVIII et Charles X ont contredit cette thèse.

Ces derniers, sachant que leur neveu était encore en vie, n'ignoraient pas qu'ils usurpaient le trône de France. Et il est probable que "quelques" scrupules devaient les habiter.

En effet, si, pour un prince, il est facile d'usurper un trône, pour un roi qui croit en Dieu, en revanche, il est sans doute plus difficile, chaque jour, de vivre avec la conscience qu'on l'a usurpé.

Mais, pour être dévot, un roi n'en est pas moins homme... Aussi, et trop souvent, les scrupules qui l'habitent s'effacent-ils devant l'ambition qui les a fait naître.

BIBLIOGRAPHIE

- **"Saint-Pierre d'Albigny"** : Pierre Messiez
- **"Hérault de Séchelles"** : Emile Dard
- **"Hérault de Séchelles"** : Arnold de Contades
- **"Hérault de Séchelles"** : Jean-Jacques Locherer

- **"Héberté"** : Marina Grey

- **"Les Polignac"** : Edwige de Polignac
- **"Le Prince Jules de Polignac"** : Pierre Robin-Harmel

- **"L'affaire du Petitval"** : Bernard Quilliet

- **"Le général Curial"** : Pierre Messiez

- **"Louis XVII"** : Philippe Conrad
- **"Du Roy perdu à Louis XVII"** : Eric Muraise
- **"Louis XVII"** : André Castelot
- **"Louis XVII"** : Xavier de Roche
- **"Enquête sur la mort de Louis XVII"** : Marina Grey

- **"Dictionnaire biographique de la Révolution Française"** : Claude Manceron
- **"Dictionnaire historique de la Révolution Française"** : Albert Soboul

LA QUESTION LOUIS XVII

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR



Directeur de la publication : J. HAMANN
Dépôt légal : ISSN 1241-3895
Edité par l'Association "Cercle d'études historiques
sur la Question Louis XVII"
39, rue Anatole-France - 93130 Noisy-le-Sec